

12 octobre 2011

**INTERVENTION DE VINCENT CHRIQUI
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE**

**REMISE À LAURENT WAUQUIEZ DU RAPPORT
« UNE AMBITION SPATIALE POUR L'EUROPE,
VISION FRANÇAISE À L'HORIZON 2030 »
11 OCTOBRE 2011**

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

Au moment même où les activités liées à l'Espace s'enracinent toujours plus dans le quotidien de chacun et sont devenues incontournables pour la collecte et la diffusion d'informations, pour la connaissance et le suivi de notre environnement, pour la sécurité, la science et l'économie en général, nous vivons une **période de mutation profonde, voire de redéfinition des politiques spatiales.**

D'abord parce que nous devons **redéfinir les objectifs, les moyens et les coopérations, et le devenir de l'Europe spatiale.** L'entrée en vigueur du **Traité de Lisbonne, qui attribue à l'Union européenne de pleines compétences dans le domaine spatial, partagées en cela avec ses États membres** (*les allemands parlent de compétences parallèles*), conduit à ce que soient repensés, ou du moins clarifiés, **les rôles respectifs de l'Union européenne, de l'Agence spatiale européenne, qui incarne les succès de l'Europe lorsqu'elle conjugue ses efforts, et des États membres.**

Époque charnière, aussi, parce que **les États-unis, référence incontournable et qui ont fait de l'Espace un élément constituant de leur leadership, révisent les objectifs de leur politique spatiale, avec pour conséquences la fin des navettes spatiales et une prolongation de la Station spatiale internationale au-delà de 2020, une remise à plat du**

programme et des objectifs des vols habités, un recours accru au secteur privé et un appel à la collaboration internationale en matière d'exploration. Ces choix ont et auront des conséquences directes pour l'Europe et appellent à ce que soient repensées ses stratégies de coopération, au sens le plus large, en matière spatiale.

Enfin parce que **le club des puissances spatiales**, Russie États-Unis, Japon et Chine, avec lequel nous avons appris à composer, **s'ouvre progressivement à de nouveaux membres** : Brésil, Corée du Sud, Iran, Israël... Cet élargissement représente tout à la fois, par la dissémination de technologies par nature duales, un enjeu de sécurité au plan international, mais aussi un défi lancé à nos positions commerciales.

Dans ce contexte de refondation des objectifs assignés aux activités spatiales et d'élargissement des acteurs, où se joue, entre autres, le devenir de l'Europe spatiale, **il est apparu nécessaire de conduire une réflexion stratégique**, avec l'ensemble des acteurs concernés, **sur ce devenir et sur les principes sur lesquels pourrait s'appuyer la politique spatiale** dont l'Union européenne doit désormais se doter, conformément au Traité sur le fonctionnement de l'Union.

Aussi le Centre d'analyse stratégique, à la demande du Premier ministre et du ministre de la recherche, a-t-il chargé Emmanuel Sartorius, ingénieur des Mines et membre du CGIET, de conduire une réflexion sur notre vision de l'Europe spatiale à l'horizon 2030.

Je lui laisserai le soin de présenter le rapport, mais je voudrai en illustrer, avec quelques exemples, ce que devraient être les quatre grands objectifs d'une politique spatiale européenne :

Répondre aux besoins des citoyens ; pour peu qu'elle le veuille, l'Europe peut, grâce à sa maîtrise des techniques spatiales, jouer un rôle de premier plan en matière de **protection de l'environnement et de gestion des ressources de la planète**, sur des thèmes aussi importants que la gestion du cycle du carbone ou celle des ressources agricoles ou des ressources en eau.

Contribuer à la défense et à la sécurité européennes : il s'agit ici notamment de la **surveillance des satellites en orbite et des menaces liées aux débris et aux astéroïdes et comètes qui peuvent se rapprocher de la Terre**. L'objectif est de connaître de manière exhaustive et en temps réel la situation spatiale afin d'évaluer la

menace, fournir les alertes, voire identifier d'éventuelles agressions. La surveillance de l'espace représente un enjeu majeur. La coopération dans ce domaine doit être recherchée pour pouvoir mettre en place des moyens inaccessibles à l'échelle de chaque nation. **Les capacités existantes et les compétences acquises par la France et l'Allemagne pourraient ainsi être développées de manière à servir de fondement à la mise en place d'un système fiable au bénéfice de l'Europe.**

Faire progresser les connaissances scientifiques et participer à l'exploration du système solaire, avec, dans le cadre d'un programme international, Mars pour premier objectif : exploration d'abord robotique et peut-être, dans 20 ou 30 ans, humaine : Compte tenu de son ampleur en termes de ressources humaines, de technologies et de budget, un programme ambitieux d'exploration, comme celui de Mars, est **hors de portée d'un État ou même de l'Europe seul. Il ne peut s'envisager que comme une entreprise internationale.** Pour une telle entreprise, l'Union européenne est incontournable. Elle seule peut permettre l'émergence d'une ambition commune à chacun de Etats de l'Union et donner à ce programme une base politique solide.

Promouvoir une politique industrielle orientée vers la compétitivité et le développement de produits européens pour les technologies critiques : L'Europe doit se donner les moyens de **maîtriser ces technologies, que l'on peut aussi appeler sensibles** et qui sont indispensables à son autonomie et à sa compétitivité. **Sur ce point, nous dépendons aujourd'hui trop souvent des États-Unis, dont la réglementation en matière d'exportation de matériels sensibles est sujette à des évolutions non prévisibles.** L'Europe peut encore combler son retard, mais elle doit agir rapidement et inscrire son effort dans la durée.

Enfin et avant de lui passer la parole, je tiens à remercier très chaleureusement Emmanuel Sartorius, l'ensemble des membres du groupe de travail, les rapporteurs ici présents, Joël Hamelin, Isabelle Sourbès-Vergier du CNRS, Xavier Pasco de la FRS et Dominique Auverlot, Chef du département développement durable du CAS, ainsi que tous ceux qui ont contribué à ces travaux.